



La transmission de l'exploitation relève de la conjonction de plusieurs droits : droit civil, droit des sociétés, droit rural, droit fiscal, droit du travail.

Ce stage permettra d'appréhender les différents paramètres juridiques et fiscaux de la cession et transmission de patrimoine en général et de l'exploitation viticole en particulier.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les grands principes de la transmission (à titre onéreux, à titre gratuit)
- Comprendre la méthode et la fiscalité de la transmission propres aux exploitations viticoles

Déroulé pédagogique

I. Les grands principes de la transmission

- **pour les transmissions à titre gratuit : le droit de la famille**

Principe de la réserve et de la quotité disponible, les contrats de mariage et les conventions matrimoniales, les donations entre époux et les testaments.

- **les règles essentielles du statut du fermage au regard des transmissions**

Durée du fermage, principe d'incessibilité, les mises à disposition de biens et de baux

- **les éléments de la cession**

Éléments corporels et éléments incorporels : définition et garanties

Dans le cadre de cessions de parts : les précautions à prendre, biens définir les éléments actifs et passifs, les garanties de passifs.

II. Le droit fiscal applicable à la transmission des exploitations viticoles

- **pour les transmissions à titre onéreux**

- L'imposition des plus-values : les principes entre plus-values immobilières des particuliers et plus-values professionnelles, et la question de l'inscription des terres au bilan. Les cas d'exonération.
- Les droits d'enregistrement : Taxe de publicité foncière, droit de partage, droit d'enregistrement.

- **pour les transmissions à titre gratuit**

- Les principes des droits de mutation à titre gratuit
- Les avantages des transmissions à titre gratuit des biens fonciers loués par bail rural à long terme.

- Les avantages des transmissions à titre gratuit des biens d'exploitation ou des parts de sociétés d'exploitation dans le cadre d'un pacte Dutreil.

- **Durée** : 2 x 0,5 jour, en présentiel
- **Stage proposé en Inter** ou Intra entreprises (sur mesure)
- **Stage issu du** Mastère Spécialisé « Manager de Domaines Viticoles »
- **Dates et Tarif** : voir le **Calendrier de l'année en cours sur notre site** (rubrique Formation Continue)
- **INTERVENANT** : Notaire spécialiste du droit rural et du secteur viticole
- **Niveau** : découverte ; **Pré-requis** : aucun
- **Publics cibles** : exploitants, conseillers d'entreprise, acteurs du financement (banques, ...)
- **Nombre de stagiaires** : 15-20 max
- **Modalités pédagogiques**
 - apports théoriques assortis d'exemples concrets issus de la pratique professionnelle
- **Test de positionnement et modalités d'évaluation** : test de positionnement et questionnaire d'évaluation

Modalités de financement : plan de développement des compétences, OPCO, Pôle Emploi, financement personnel, ...

Contact inscriptions et financement: formco@agro-bordeaux.fr

Contact Entreprises / formation sur mesure : partenariats@agro-bordeaux.fr ; 0557350711